

Et ce n'est pas tout:

Avec un manque de tact extraordinaire, les autorités canadiennes ont décidé de faire subir un procès aux 97 étudiants accusés (y compris des Canadiens de race blanche) et à un groupe de dix étudiants de Trinidad. On croyait de plus en plus les accusations lancées dans des journaux antillais selon lesquelles le Canada s'inquiétait plus des calculatrices et des dégâts d'un million et demi de dollars que des relations humaines.

L'article parle ensuite des attaques aux bombes incendiaires à Port of Spain, puis du geste de M. Eric Williams en vue de la nationalisation de la Banque de Londres et de Montréal, qui, d'après les articles, a estomaqué les journalistes canadiens. Voici d'autres extraits:

Le comité sénatorial rédigera bientôt son rapport. Comme le Livre blanc du gouvernement sur la politique extérieure du Canada, attendu en juin, ne donnera apparemment pas beaucoup de détails sur les Antilles, le rapport du Sénat sera particulièrement important.

Mais les sénateurs n'ont pas encore réussi à découvrir certains faits fondamentaux. Après avoir interrogé chaque témoin, les membres du comité ne savent pas encore de façon précise quels ont été les investissements canadiens aux Antilles. Ils les évaluent à \$500 millions. Ils n'ont aucune idée des bénéfices sortis des Antilles...

Des sénateurs sont aussi d'avis qu'on a agi de façon inconsidérée, du point de vue politique, en envoyant des bataillons d'infanterie canadiens par trois fois l'an dernier aux fins d'instruction sous le climat tropical. Le chef canadien de l'état-major de la défense, le général Sharp, a carrément rejeté l'idée d'un pacte secret avec le gouvernement Shearer; mais il croit que le Canada devrait donner quelque chose en retour—des travaux de voirie effectués par le corps de génie de l'Armée, par exemple.

Il est ensuite question du sucre. L'article se poursuit en ces termes:

Les Antilles ont peu profité de la conférence de 1966. Le Canada a payé 6 livres et 10 shillings la tonne de plus que le prix mondial pour le sucre antillais—beaucoup moins que la Grande-Bretagne ou les États-Unis.

M. Bell: Bravo!

M. McCutcheon: Avant de crier «bravo» trop fort, je voudrais signaler que j'accepterais volontiers qu'on double ce prix si les bénéfices de cette hausse du prix du sucre allaient aux travailleurs des Antilles et non à certaines institutions financières de Londres.

Des voix: Bravo!

M. McCutcheon: A mon avis, cet article trahit l'ignorance, le manque de sympathie et des préjugés. J'appuie la motion du député de Hillsborough et je dis à la Chambre que, pour assurer l'efficacité de notre programme d'aide extérieure, nous devrions nous

[M. McCutcheon.]

concentrer sur une région, les Antilles par exemple, au lieu de répartir nos ressources entre un trop grand nombre de bénéficiaires, ce qui rend notre aide infime, ce serait sûrement le cas si nous cherchions à aider tous les pays du monde. En nous concentrant sur les Antilles, nous saurions au moins où nous allons.

Je voudrais répéter ce que je disais tantôt: je déplore l'emploi, dans des éditoriaux d'expressions telles que «extraordinaire manque de tact», qu'on trouve dans l'article de M. Sanger. Je trouve cela fort déplaisant. Si des gens enfreignent nos lois, ils devraient en subir les conséquences. En outre notre industrie canadienne là-bas peut faire beaucoup plus qu'à l'heure actuelle et nous pouvons accroître nos efforts. Je félicite le député de Hillsborough (M. Macquarrie) de sa perspicacité.

• (4.50 p.m.)

M. Bell: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au député. A-t-il des chiffres pour prouver que le Canada ne verse que la moitié des frais de production du sucre qu'il achète? Quelle que soit la tendance du prix du sucre, le Canada paie bien moins pour cette denrée que le Royaume-Uni et n'importe quel autre pays.

M. McCutcheon: C'est une excellente question, mais j'aimerais que le député la répète, car je n'en ai pas entendu la première partie.

Une voix: Inscrivez-la au *Feuilleton*!

M. Grant Deachman (Vancouver-Quadra): Monsieur l'Orateur, cet après-midi, on a sur-tout parlé du groupe fédéré des îles des Antilles, évitant soigneusement le sujet mis en discussion par le député de Hillsborough (M. Macquarrie). En fait, il ne nous a lui-même pas dit de quel groupe des îles des Antilles il allait nous entretenir. Ses propos sur l'autre aspect des Antilles étaient intéressants et, comme toujours, ils m'ont charmé, mais peut-être cet après-midi s'est-il enterré un peu sous ses propres fleurs de rhétorique, car il a omis cette partie dans son discours. Je voudrais lui rappeler une ou deux occasions parmi les quatre où il a traité ce sujet à la Chambre. En 1968, il a examiné la question et le *Chronicle* de Halifax à l'époque a publié le compte rendu suivant:

Les îles en question sont Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Grenade, Antigua, St. Kitts, Montserrat et Dominique, qui comptent au total 700,000 âmes. Elles ont la responsabilité, à l'heure actuelle, de leurs affaires intérieures, leurs relations extérieures (commerce, défense, etc.) étant de la compétence du Royaume-Uni.